

# Granjon (Fabien), Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques.

Paris, Presses des Mines, 2022, 360 p., 35 €.

# Serge Proulx

Dans Revue française de sociologie 2022/3 (Vol. 63), pages 595 à 599 Éditions Presses de Sciences Po

ISSN 0035-2969 ISBN 9782724637526

## Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2022-3-page-595.htm



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner... Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



### Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

et qui recherchent la rentabilité sans connaitre concrètement le travail effectué par les ouvriers, est source d'un malaise au travail, renforcé par les craintes pour l'emploi. Dévalorisation du travail et individualisation des expériences ouvrières fragilisent la culture d'atelier.

Si l'ouvrage intéressera les spécialistes du monde ouvrier par la minutie des descriptions restituées dans les témoignages et le souci de rapporter les mots et souvenirs des salariés, il pourra aussi déconcerter par une volonté de « mettre en valeur les discours des enquêtés » (p. 21) qui peut primer sur le travail d'objectivation. L'absence de recours à des données chiffrées sur le personnel et ses évolutions, tout comme le choix de ne pas recourir aux règles d'anonymisation, ne facilitent probablement pas le passage de la restitution des points de vue à leur analyse. L'étude est centrée sur un corpus d'informateurs dont il n'est pas toujours évident de saisir la représentativité ou la position relative dans l'espace professionnel global. Mues par des objectifs potentiellement similaires, les études monographiques de Nicolas Hatzfeld (Les gens d'usine. 50 ans d'histoire à Peugeot-Sochaux, Éditions de l'Atelier, 2002) ou de Cédric Lomba (La restructuration permanente de la condition ouvrière, Éditions du Croquant, 2018) illustrent les gains pouvant être tirés de l'exploitation d'archives syndicales, administratives ou d'entreprise pour analyser l'évolution des collectifs ouvriers au contact des mutations des dispositifs d'encadrement usinier. Outre l'intérêt de compléter voire d'expliquer des souvenirs forcément partiels et situés, et donc d'éviter les reconstitutions a posteriori, de tels documents permettent d'éclairer en quoi le travail ouvrier est façonné par les stratégies économiques et industrielles, les mutations des processus de fabrication et l'évolution des marges de manœuvre respectives des différents

acteurs des sites industriels. Néanmoins, cet ouvrage constitue une contribution supplémentaire et originale à l'analyse de la condition ouvrière dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, une contribution incarnée, qui se situe du point de vue des salariés, et qui a le mérite d'appréhender un contexte ruralo-industriel peu couvert par l'historiographie.

Julian Mischi

Irisso INRAE-Université Paris Dauphine PSL

Granjon (Fabien), Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités socialesnumériques.

Paris, Presses des Mines, 2022, 360 p.,  $35 ext{ } €$ .

La problématique des «fractures numériques » (Digital Divide), née aux États-Unis d'Amérique à partir de 1995, a capté l'attention des sociologues et économistes, et acquis au fil du temps une épaisseur sociologique, du fait notamment de l'irruption d'internet et des autres moyens de communication informatiques. Un nouveau (soi-disant) « domaine académique » s'est ainsi progressivement constitué : F. Granjon cite un article de 2017 qui repère, entre 2010 et 2015, la publication de plus de 14 000 articles scientifiques traitant de la « fracture numérique» dans le monde. En France, plusieurs chercheurs avaient choisi à l'époque de minimiser cette question de la fracture numérique, préférant appréhender les causes profondes (économiques et sociologiques) des inégalités sociales qui étaient, selon eux, au fondement de cette nouvelle couche d'inégalités dites numériques. La question se posait alors d'une caractérisation possible de l'ensemble des enquêtes concernant le « fossé numérique » qui aurait une autonomie explicative au regard de la problématique générale des inégalités sociales. Les inégalités numériques n'étaient-elles qu'une expression des inégalités sociales déjà là? Ou, au contraire, ces problématiques du fossé numérique méritaient-elles que l'on mette en place des politiques spécifiques visant l'inclusion numérique?

L'ouvrage de F. Granjon revisite et formule bon nombre de réflexions critiques au regard de l'ensemble des problématiques et enquêtes rattachées à la « fracture numérique » proposées par des chercheurs du monde occidental depuis plus de vingt-cinq ans, surtout en provenance des États-Unis d'Amérique, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Après une analyse critique détaillée et approfondie de cette littérature dédiée - la bibliographie complète occupe 48 pages de l'ouvrage – largement anglo-saxonne, F. Granjon présente, dans les trois premiers chapitres, les postulats théoriques et axiologiques qui fondent son point de vue. L'auteur propose une mise en contexte élargie des environnements sociaux, économiques, culturels et idéologiques « arpentés » par les personnes interrogées aux fins de l'ouvrage. Dans les cinq chapitres suivants, F. Granjon discute de thématiques récurrentes qui structurent de manière significative le domaine d'étude : l'e-exclusion. l'illectronisme, le non-usage, « l'abandonnisme », la gestion de la privacy, la pratique des réseaux sociaux numériques, les inégalités algorithmiques. Dans ses enquêtes empiriques, l'auteur s'intéresse particulièrement à des groupes sociaux jusqu'ici peu approchés du point de vue des pratiques populaires de l'informatique connectée : fraction diplômée des classes populaires, médiateurs numériques, travailleurs sociaux, Gilets jaunes. Les analyses ouvrent vers un ensemble réflexions théoriques connexes concernant notamment la notion de « capital numérique », les processus de

dématérialisation des services publics, ou encore la place des émotions dans les mobilisations en ligne.

Porté par des intérêts de connaissance prêtant attention aux classes sociales et aux inégalités sociales, F. Granjon constate que la majeure partie des travaux concernant la «fracture numérique » souffre, paradoxalement, d'une carence dans la théorisation des inégalités sociales, les classes populaires apparaissant comme les *oubliées* de ces recherches. Aussi l'auteur propose-t-il de saisir les inégalités numériques comme des *conséquences* d'inégalités sociales antérieures plutôt que de les envisager comme les *causes* de nouvelles formes de pauvreté.

F. Granjon retrace l'histoire des enquêtes sur les fractures numériques en insistant sur trois moments décisifs dans la structuration du domaine d'étude. D'abord, une première série d'enquêtes concerne les inégalités d'accès physique (technical access) aux outils et dispositifs. Ces enquêtes mettent en lumière des « disparités numériques » imputées à des carences dans l'aménagement des territoires, dans l'équipement des ménages ou dans celui des institutions étatiques. Au fil des ans, ces études sont devenues comparatives en mettant en évidence des fractures Nord/Sud de même que des fractures Est/Ouest. Ces approches comparées, essentiellement quantitatives, proposent certes une vue d'ensemble des lignes de fracture à l'échelle des grandes régions du monde mais elles demeurent, selon F. Granjon, biaisées par des perspectives diffusionnistes qui présentent la diffusion des outils informatiques comme un processus unidirectionnel obligé de la modernité tardive. Ultimement, ce seraient les pays occidentaux développés qui imposeraient leur modèle unique de diffusion de l'informatique connectée. Les travaux les plus récents traitant de ces inégalités d'accès « de premier degré » montrent que, malgré

l'accessibilité accrue aux outils numériques, des écarts subsistent dans les taux d'équipement, les répertoires d'usage et les bénéfices qui en sont tirés. D'autres travaux montrent que le lieu géographique de connexion ou les instruments spécifiques par lesquels les sujets se connectent (téléphone, tablette, ordinateur, centre d'accès public ou communautaire) peuvent brider ou, au contraire, favoriser certains usages et ainsi influencer les pratiques concrètes des utilisateurs. Les travaux centrés sur les inégalités dans l'accès physique aux outils et dispositifs techniques ont ainsi mis en lumière la présence de laissés-pour-compte par le procès de diffusion : « e-exclus », « faibles usagers » ou « publics éloignés ».

Le second moment décisif dans la structuration progressive du domaine d'étude a consisté à critiquer sévèrement le biais diffusionniste de la première vague d'enquêtes. Sur la base de cette critique s'est construite une nouvelle phase d'enquêtes dite du social access soulignant les «fractures numériques de second degré » (second-level digital divide). Ces enquêtes de deuxième génération ont fait appel, par exemple, à la dimension de la maitrise individuelle ou collective de « compétences numériques » dans le déploiement des répertoires d'usage ou au constat d'une distribution inégale de savoirs et de savoir-faire parmi les publics concernés par l'informatique connectée. Le rôle du réseau relationnel dans l'accompagnement des usagers dans leurs pratiques numériques a également été mis en lumière. Ces enquêtes sont demeurées attentives aux identités sociales des utilisateurs, aux processus d'appropriation et aux inégalités d'usage. Des perspectives prônant la nécessité d'assurer une formation permanente des utilisateurs afin de lutter contre l'illettrisme numérique sont à rattacher à cette deuxième vague d'enquêtes largement plus qualitatives.

Ces investigations prennent en considération la diversité et la nature des répertoires d'usage dont les variations s'expliquent en fonction d'éléments aussi divers que la mobilisation d'un capital social. l'évolution des modes de vie. les configurations familiales, la maitrise d'un savoir-faire technique ou certaines dimensions de l'ajustement continu entre l'humain et la machine. La prise en compte de ces nouveaux facteurs a mis en lumière une segmentation sociale des usages beaucoup plus précise. Et, surtout, ces enquêtes du deuxième type rompent avec une pensée soumise à l'emprise d'un déterminisme technique.

L'attention portée à cette nouvelle complexité où des pratiques numériques s'enchevêtrent intimement aux pratiques sociales ordinaires des sujets sociaux, en même temps qu'une nécessaire prise de distanciation critique de l'observateur visà-vis du présupposé prenant pour acquis que des pratiques numériques expertes ne pourraient relever de formes d'inégalités spécifiques, font émerger une nouvelle génération de travaux sous l'enseigne des « fractures numériques de troisième degré » (third-level digital divide). Selon ces nouvelles perspectives, des chercheurs remettent en question le postulat voulant que les utilisateurs les plus experts bénéficieraient de plus grands avantages dans leur vie hors ligne. Du point de vue de cette troisième génération de travaux, les liens entre compétences numériques, usages d'internet et débouchés externes dans la vie sociale mériteraient d'être plus précisément interrogés. La perspective théorique proposée par F. Granjon pourrait être rapprochée de ce troisième basculement épistémologique. L'auteur choisit de désigner plus précisément ces fractures par l'expression « inégalités socialesnumériques » du fait de la liaison épistémique étroite et nécessaire qu'il suggère entre inégalités sociales déjà existantes et inégalités numériques émergentes. Mais l'approche proposée par F. Granjon se distingue du corpus de littérature dédiée dont la critique systématique constitue tout de même le soubassement de l'ouvrage.

L'approche proposée par F. Granjon est la « perspective dispositionnaliste » qui emprunte beaucoup, de l'aveu même de l'auteur, aux travaux de Bernard Lahire. Cette orientation théorique suppose des «logiques d'action largement non conscientes ». Sans pour autant évincer complètement la possibilité d'une intentionnalité consciente chez le sujet, elle rompt avec les travaux centrés sur les motifs d'usage traités sous l'angle des motivations, intentions et besoins, ou encore des attitudes et gratifications. Le concept central de cette approche est celui de « disposition », qui « désigne un ensemble de manières de penser, de se représenter, de sentir, de ressentir, d'agir, etc., qui, tout en étant le produit de déterminations sociales, permettent néanmoins des impressions réglées qui peuvent être créatives » (p. 26). F. Granjon ajoute, en citant B. Lahire, qu'il s'agit de saisir les pratiques « au croisement des propriétés sociales des acteurs et des propriétés sociales des contextes dans lesquels ils inscrivent leurs actions » (B. Lahire, Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales, Le Seuil, 2012, p. 21). Pour en revenir à l'objet central du livre de F. Granjon, à savoir les usages de l'informatique connectée parmi les utilisateurs des classes populaires, l'auteur insiste sur le fait que les technologies numériques de l'information et de la communication équipent les existences quotidiennes des sujets mais, du fait de leur omniprésence, peuvent devenir des « cadres dispositionnels » qui renforcent ou infléchissent leurs parcours biographiques. F. Granjon insiste sur la centralité de ces dispositions sociales qui cadrent les pratiques des acteurs encore plus que leur niveau de compétence numérique. Les déterminations de classe sont décisives dans l'explication des pratiques numériques des utilisateurs des classes populaires.

La stratégie méthodologique du chercheur, outre son analyse documentaire préalable de la littérature dédiée à la question du « Digital Divide », a consisté à pratiquer, sur le mode du récit de vie et du récit de pratique, une collecte d'un matériau oral au moyen de deux types d'entretiens qualitatifs auprès de sujets appartenant aux groupes des classes populaires précédemment désignés. D'abord, une série d'entretiens compréhensifs approfondis, de facture traditionnelle (« dont certains menés à dix ans d'intervalle »), ayant pour but la mise au jour des « dispositions » des sujets sociaux. Ensuite, une seconde série d'entretiens itératifs (« entre deux et quatre entrevues pour chaque enquêté ») conduits auprès d'une trentaine de personnes. En interrogeant les sujets à propos de leurs sphères familiale, professionnelle, scolaire et amicale, le projet consistait à « repérer la force et la nature des matrices de socialisation [...] ainsi que l'importance des moments de bifurcation et de rupture » (p. 27-28) dans les parcours biographiques de ces personnes. L'objectif était ainsi de relier le caractère collectif de l'existence des utilisateurs à leurs dispositions individuelles et celles-ci à leurs conduites instrumentées par les technologies.

Les résultats de ces entretiens ont permis de dresser une série de « mini-portraits » de personnes interviewées, portraits qui émaillent l'écriture de chacun des chapitres descriptifs. Ces « portraits sociologiques » (au sens de B. Lahire) ont permis au chercheur de saisir la manière dont les inclinations (à penser, agir et sentir) de certains sujets sociaux « cadrent effectivement leurs usages de l'informatique connectée et conscrivent les éventuels "bonis" qu'ils en tirent » (p. 33).

L'auteur avoue que cette saisie apparait difficile « car les dispositions n'apparaissent jamais sous les feux de l'évidence » (p. 33). Tel est le projet ambitieux de l'approche « dispositionnaliste » privilégiée par l'auteur, le choix de cette perspective d'analyse constituant l'un des axes théoriques forts de l'ouvrage.

D'un point de vue formel, l'auteur n'a fait aucune concession au lecteur en ce qui concerne la lisibilité de l'ouvrage. Le texte est dense, les phrases sont souvent très longues, comportent de nombreuses incises et de multiples références bibliographiques. Aussi, il n'est pas rare que l'on doive relire la phrase ou le paragraphe plus d'une fois pour être certain d'avoir saisi tout ce que l'auteur a souhaité nous dire. Par son ampleur, nous avons eu l'impression que F. Granjon avait voulu écrire un « ouvrage de référence » sur la question des usages de l'informatique connectée dans les classes populaires. Un projet intellectuellement ambitieux et socialement pertinent. Mais peut-être que ces limites formelles en termes de facilité de lecture vont constituer un frein à une diffusion élargie de l'ouvrage. Chose certaine, pour qui se donne la peine de le lire attentivement, ce livre rassemble une masse impressionnante d'informations, de réflexions et d'analyses sur les fondements des inégalités sociales-numériques.

### Serge PROULX

Université du Québec - Montréal

### Wagner (Anne-Catherine), Coopérer. Les Scop et la fabrique de l'intérêt collectif.

Paris, CNRS Éditions, 2022, 300 p., 25 €.

Dans cet ouvrage paru début 2022, A.-C. Wagner traite du renouveau de la coopération à travers une analyse minutieuse des entreprises particulières que sont les Scop, sociétés coopératives et participatives. Soulignant d'emblée leur vitalité dans une économie largement globalisée (3 611 coopératives en 2020, 67 200 salariés), l'autrice construit son propos à travers neuf chapitres organisés en deux grandes parties où elle interroge notamment le rapport de propriété propre à cette forme d'entreprise. Avant cela, elle revient, dans une introduction de cadrage, sur l'histoire et les origines ouvrières des coopératives. Ces entreprises, créées ex nihilo ou produits du rachat d'entreprises en difficultés par leurs salariés, n'en restent pas moins atypiques comparées au modèle entrepreneurial capitaliste traditionnel. En effet, elles sont détenues par les salariés qui possèdent au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote. Ce sont eux qui élisent les membres du conseil d'administration et prennent part, théoriquement, aux décisions stratégiques selon le principe égalitaire à l'origine même du modèle coopératif : « une personne, une voix ». Mais ce n'est pas tout : dans les Scop, les règles de partage des bénéfices favorisent la redistribution au personnel salarié et l'accumulation d'une part du profit dans des réserves impartageables. Pensées pour se protéger des opérations spéculatives tout en assurant un contrôle sur la production et les décisions par les travailleurs-sociétaires, les Scop représentent donc une forme juridique et organisationnelle singulière qui entend résister à l'emprise de la finance tout en revalorisant le travail en s'adossant à l'ancrage local des entreprises, des compétences et, in fine, des salariés.

Si la plupart des coopératives sont désormais éloignées des racines ouvrières et de l'esprit de lutte à l'origine d'un modèle coopératif porté par Charles Fourier, Jean-Baptiste André Godin ou encore Charles Gide, il demeure qu'elles partagent toujours une conception très particulière de la propriété du capital que